

Plan des Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Commune de Arcueil

Service de la
Planification et de
l'Aménagement
Durable
Pôle
Système
d'Information
Géographique et
Valorisation
01/2017



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
www.developpement-durable.gouv.fr

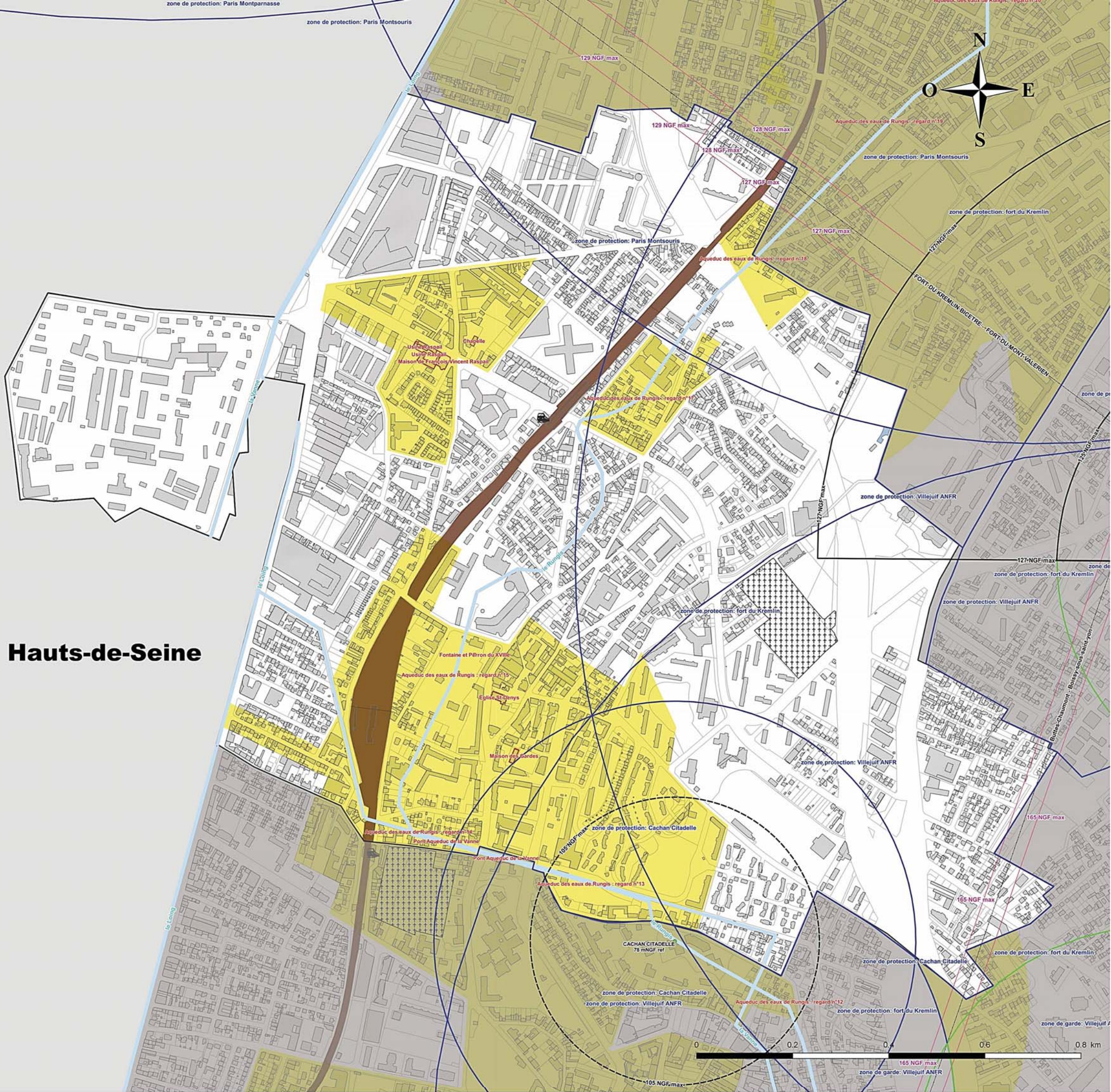


MINISTÈRE DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT DURABLE
www.logement.gouv.fr

LÉGENDE :

- AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques classés et inscrits**
 - Monument historique classé ou inscrit
 - Périmètre de protection du monument historique
- AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales**
 - Aqueduc (Tracé donné à titre indicatif)
- PT1 - Protection des centre de réception radioélectriques contre les perturbations électro-magnétiques**
 - Zone de garde radioélectrique
 - Zone de protection
 - Station radioélectrique
- PT2 - Servitudes concernant la protection contre les obstacles des stations radioélectriques**
 - PT2-1 Zone primaire de dégagement
 - PT2-2 Secteur de dégagement
- PT2LH - Servitudes concernant la protection contre les obstacles des liaisons hertziennes**
 - Zone spéciale de dégagement
 - Faisceaux hertziens
- T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer**
 - Zone ferroviaire
- T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement (aérodromes civiles et militaires)**
 - Limite cotée de zone de dégagement

Hauts-de-Seine



Fonds: ©IGN 2014/BD TOPO®/BD PARCELLAIRE®
Sources: UTEA94

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement
et de l'Aménagement d'Ile-de-France,
Unité Départementale de l'Équipement et de l'Aménagement
du Val-de-Marne,
12,14 Rue des Andros
94300 Créteil
Tél: 01 49 82 26 54
www.idf.fr/lefronr.developpement-durable.gouv.fr

Créteil Photo: DRIEA-IFUDEA94/SPAD